

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 182

présenté par

M. Latombe, M. Balanant, M. Bru, Mme Florennes, Mme Jacquier-Laforge et Mme Vichnievsky

à l'amendement n° 103 de Mme Forteza

ARTICLE 14 A

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« titulaire »

les mots :

« ou les titulaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.